

10 PERSONNES
JOURS
DÉCEMBRE



Pétition adressée à Saad-Eddine El Othmani, Premier ministre

STOP AU HARCÈLEMENT CONTRE NAWAL BENAISSE, MILITANTE DES DROITS HUMAINS AU MAROC

BRAVE*

Monsieur le Premier ministre,

Nawal Benaissa est une défenseure des droits humains de 37 ans qui n'a fait qu'exercer son droit à la liberté d'expression et de réunion en faveur d'un changement pacifique et de plus de justice sociale dans la région du Rif, au nord du Maroc.

Pourtant, depuis juin 2017, elle fait l'objet de manœuvres d'harcèlement de la part des forces de sécurité. Elle est surveillée et elle a été à plusieurs reprises arrêtée de façon arbitraire. Un tribunal d'Al Hoceima l'a condamnée à une peine de 10 mois d'emprisonnement avec sursis, exclusivement en raison de son travail de campagne pacifique et légitime.

Je vous demande de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour :

- arrêter le harcèlement et l'intimidation de Nawal et de sa famille ;
- modifier la législation qui pénalise l'exercice du droit à la liberté d'expression et de réunion.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération,

	NOM, PRÉNOM	VILLE - CODE POSTAL - COURRIEL*	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

* en donnant votre adresse courriel vous acceptez de recevoir des informations de la part d'Amnesty International France. Si vous ne le souhaitez pas merci d'indiquer seulement votre ville et code postal. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant.

*** en donnant votre adresse courriel vous acceptez de recevoir des informations de la part d'Amnesty International France. Si vous ne le souhaitez pas merci d'indiquer seulement votre ville et code postal.** Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant.

Pétition valide jusqu'à 31/12/2018 – proposée par Amnesty International France. Référence SF 18 PA 81